

Chers Vincentiens, soyez tous les bienvenus !

Votre serviteur est très heureux de vous accueillir dans cette chapelle de Notre Dame du Pech à l'occasion de votre assemblée générale.

Ce lieu qui vous recoit, nous le devons au Vénérable Père Marie-Antoine de Lavour, de l'ordre des Capucins.

Ici, la Vierge Marie est invoquée depuis 1893, sous le beau titre de Notre Dame de Consolation. En ce jour où nous célébrons à l'unisson de toute l'Eglise la solennité liturgique de Saint Joseph époux de Marie, celle-ci est toute disposée à implorer *Le Père miséricordieux et Dieu de toutes consolations, qui nous console dans toutes nos tribulations* (2 Co. 1, 3-4.)

De part vos engagements dans la Société de Saint Vincent de Paul et à travers les actions que vous menez dans vos conférences respectives, vous avez mille occasions tout au long de l'année de prodiguer aux isolés, aux pauvres, aux hommes et aux femmes qui connaissent la précarité, des signes concrets de consolation. Nul doute qu'au cours de cette eucharistie ils seront bien présents à notre cœur et à notre prière, face à Notre Dame de Consolation.

Que cette journée fraternelle passée ici sous les auspices de la Vierge et de Saint Joseph, vous permette de repartir avec plus de détermination et d'enthousiasme pour accomplir votre mission auprès des *pauvres nos maîtres*, selon l'expression suggestive de S Vincent, en étant toujours à leur côté, simplement comme vous souhaitez l'être toujours, des reflets de la consolation que Dieu veut offrir sans cesse à tous ses enfants.

Cette consolation est pour nous, davantage qu'une attitude, si belle soit elle. Cette consolation que le Père nous offre dans la mouvance de l'Esprit Saint c'est son Fils Jésus Christ qui nous rassemble et que nous célébrons maintenant.